

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité de M. le Maire, vous serez chargé(e) plus particulièrement de :

- Assurer l'entretien et la mise en valeur des espaces verts : tonte, débroussaillage, taille et entretien des haies et des arbres, plantation de fleurs et d'arbres, arrosage, évacuation et valorisation des déchets verts, etc.,
- Contribuer à la maintenance des bâtiments communaux en effectuant des interventions de premier niveau : petite plomberie (joints, robinetterie, etc.), électricité, pose et installation d'équipements (étagères, patères, etc.), réparation de mobilier (tables, chaises, bancs, etc.), travaux de finition (peinture, etc.),
- Effectuer le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux,
- Gérer les prêts de mobiliers (tables, chaises) envers les particuliers et associations,
- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté et entretenir les espaces publics et les abords de la commune : voirie communale, le cimetière, les abords des tris sélectifs, les arrêts bus, etc.,
- Effectuer des travaux d'intervention de premier niveau sur la voirie,
- Réaliser des interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (arbres, cailloux, animaux morts ...),
- Assurer l'entretien courant des matériels et engins : nettoyer, entretenir et ranger les outils après usage,
- Participer à diverses tâches liées à l'organisation d'événements et manifestations : transport et installation de matériel, réalisation d'interventions techniques, nettoyage des espaces avant et après la manifestation, installer les illuminations de Noël, etc.,

II. COMPÉTENCES

- Formation requise : CAP, Brevet professionnel (métiers du bâtiment et/ou des espaces verts/ et/ou agricole),
- Maîtrise des techniques d'entretien des espaces verts et de débroussaillage,
- Notions appréciables en matière de : maçonnerie, peinture, plomberie, soudure, et électricité,
- Savoir appliquer et respecter les consignes et les règles de sécurité au travail, et de stockage des matériels et des produits,
- S'adapter à des situations de travail différentes et savoir effectuer les meilleurs choix pour l'intervention,
- Avoir le sens de l'écoute et de l'observation ; savoir prendre des initiatives tout en sachant situer la limite de ses compétences,
- Savoir rendre compte,
- Formation premiers secours,
- Formation phytosanitaire,
- Savoir conduire un tracteur avec remorque + si possible : CACES 1 et 4 et habilitation électrique,
- Permis B indispensable, permis E (C) apprécié.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- Disponibilité, polyvalence et rigueur, horaires éventuellement irréguliers en fonction des obligations de service,
- En cas d'aléas climatiques pour assurer la sécurité, intervention en dehors des horaires,
- Relations aux élus, aux habitants et aux entreprises intervenant sur la commune,
- Devoir de réserve et sens du service public,
- Être autonome et organisé(e), déplacements permanents sur les sites d'intervention,
- Respecter et appliquer les procédures et le port des vêtements professionnels,
- Garant de l'image de la qualité du service public communal (attitude, comportement, etc.),
- Rémunération statutaire.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : 15 JUIN 2023, à 8 heures.

Les candidatures devront être déposées à l'aide du lien suivant : <https://www.cdg-64.fr/acces-a-lemploi-territorial/bourse-de-emploi/postuler-a-un-recrutement-suivi-par-le-cdg-64/>

Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Valorisation des compétences et des organisations du Centre de Gestion - Tél 05.59.90.18.23

POSTE A POURVOIR : 1^{er} JUILLET 2023